

AUTO-ÉCOLE SO'DRIVE

AUTO-ÉCOLE SO'DRIVE
3, rue Sainte-Marie aux Mines
67300, Schiltigheim
03.69.23.43.79
sodrive67@gmail.com
www.sodrive67.fr
 *Au volant !*

PROCÉDURE DE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

1. Objectif

L'auto-école So'Drive s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap dans le respect de l'égalité des chances et de la sécurité.

Cette démarche vise à permettre à chaque candidat d'accéder à la formation à la conduite dans les meilleures conditions possibles, en tenant compte de ses besoins spécifiques.

2. Identification des besoins

Lors de l'inscription ou de l'évaluation de départ, le candidat est invité à indiquer s'il présente une situation de handicap (moteur, sensoriel, cognitif, etc.).

L'équipe So'Drive analyse alors :

- La faisabilité de la formation,
- Les aménagements éventuellement nécessaires,
- Les possibilités d'accompagnement ou d'orientation.

Cette première analyse s'intègre au **positionnement individuel** du candidat et permet d'adapter le parcours de formation si cela est possible.

3. Modalités d'accompagnement proposées

So'Drive n'est pas une auto-école spécialisée dans la formation des personnes en situation de handicap, mais met en œuvre les actions suivantes :

- Accueil personnalisé du candidat et écoute de ses besoins,
- Évaluation de la compatibilité du handicap avec la formation proposée,
- Aide à la recherche d'une structure spécialisée si nécessaire,
- Orientation vers une auto-école adaptée aux besoins spécifiques via le **site du CEREMH** (Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap) : <https://www.ceremh.org>,
- Suivi du dossier et accompagnement dans les démarches administratives.

4. Référent handicap

Le référent handicap de So'Drive est :

 **AFIF SOUFIAN**

 03.69.23.43.79

 sodrive67@gmail.com

Son rôle est :

- D'accueillir et informer les candidats en situation de handicap,
- D'assurer le lien avec les partenaires spécialisés,
- De veiller à la mise en œuvre des aménagements possibles.

5. Mise à disposition du public

Les informations relatives à la prise en compte du handicap sont :

- **Affichées à l'accueil** de So'Drive,
- **Disponibles sur le site internet** (rubrique “Accessibilité et handicap”),
- **Présentées lors de l'entretien d'inscription** à tout candidat concerné.

6. Suivi et amélioration

Cette procédure est revue une fois par an dans le cadre du suivi Qualiopi, afin d'assurer son actualisation et son efficacité.

Les retours des stagiaires sont pris en compte pour améliorer la qualité de l'accueil et l'orientation des personnes en situation de handicap.

Fait à Schiltigheim, le 25/04/2025